

Adjoint/Adjointe à la Déléguée régionale académique Jeunesse Engagement Sports de Mayotte

Ref : 2023-1376142

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Rectorat de Mayotte

Localisation

DRAJES

Domaine : Animation, jeunesse et sports

Date limite de candidature : 31/03/2024

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

à convenir selon profil € brut/an

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

La Délégation régionale académique Jeunesse Engagement et Sport est rattachée au Rectorat suite à la réforme OTE du décret n°2020-1542 du 9.12.2020 mise en œuvre dès le 1er janvier 2021.

Sous l'autorité de la déléguée régionale académique, le poste répond à deux missions principales :

L'adjoint/adjoint à la DRAJES intègre l'équipe de direction qui est composé de la déléguée régionale académique JES et de deux adjoints. Compte tenu de la configuration de la DRAJES composée d'un effectif de 20 agents répartis en 2 pôles, l'adjointe déjà en place occupe le

poste d'IJS et a en charge le pôle sport .

Le présent poste implique la participation du deuxième adjoint en tant que membre de la direction aux activités d'orientation, de stratégie, de gestion et d'organisation du service et à la prise en charge du suivi du pôle Jeunesse de la DRAJES. Cela implique notamment :

1/ la coordination de l'équipe du pôle de jeunesse et de vie associative et de la directive nationale d'orientation du ministère notamment sur :

- Le déploiement du réseau info jeunesse
- La continuité éducative et la mise en œuvre des plans interministériels (Schéma départemental des services aux familles, Pacte de solidarité etc...)
- Le déploiement du Guide Asso et le déroulement de la campagne des appels à projets (FDVA etc..)
- Les politiques et dispositifs d'engagement (SC et SNU)

2/ Le suivi budgétaire du pôle jeunesse

3/ La représentation de la DRAJES auprès des partenaires du territoire et des autorités préfectorale et rectorale

4/ la veille juridique dans le domaine Jeunesse, vie Associative et Engagement au bénéfice du service et des collaborateurs ;

5/ Il/elle participera aux travaux de la direction constituée par la DRAJES et deux adjoints impliquant:

- l'organisation et le fonctionnement de la DRAJES (lien avec le Rectorat, mise en place de procédures, clarification des circuits institutionnels , fluidité dans les services rendus)
- contribution à la production et au suivi de la stratégie de la DRAJES
- Présidence des jurys pour des diplômes Sports et Jeunesse; temps d'astreinte ;
- Partenaires institutionnels : Relations avec les autres services de l'État, les agences de l'État , les associations, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, le mouvement sportif, les Communes, le Conseil départemental

Spécificités du poste / Contraintes : Disponibilité, y compris en cas d'horaires atypiques ponctuels.

Le département de Mayotte connaît une importante mutation qu'il convient d'accompagner. Dans cet environnement, des capacités fortes d'adaptation et de réactivité sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- Participation à la stratégie de communication globale de la DRAJES- Création de supports (livret, affiche, vidéo...)
- Participation, appui et conseil à la préparation projet de service de la DRAJES et du dialogue de gestion de l'année

Éléments de candidature

Personne à contacter

Envoyer CV + lettre de motivation (le cas échéant copie du dernier entretien professionnel) à :

À propos de l'offre

Statut du poste

Vacant à partir du 01/12/2023

Métier de référence

Inspectrice / Inspecteur de la jeunesse et des sports

Qui sommes nous ?

Mayotte est un département depuis avril 2011. Petit territoire (376 km²) c'est le département français le plus dense après ceux d'île de France avec plus de 310 000 habitants [1].

L'académie de Mayotte scolarise plus de 110 000 élèves à la rentrée 2022. La croissance des effectifs élèves est corrélées à une forte croissance démographique.

L'académie compte 33 établissements du second degré et 188 écoles. Les écoles et les établissements du second degré sont très étendus : 3 collèges scolarisent plus de 1 800 collégiens et 55 écoles ont entre 20 et 42 classes. Cette densité scolaire impacte les conditions de travail des personnels qui y servent.

Le rectorat de Mayotte assume les charges d'une direction des services académiques de l'éducation nationale en même temps que celles d'un rectorat de plein exercice.

Par ailleurs, la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges et des lycées relèvent de la responsabilité du Rectorat.

[1] Source INSEE 1er janvier 2023

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport est rattachée au Rectorat académique de Mayotte depuis le 1er janvier 2021.

A ce titre, dans un contexte territorial où 50% de la population mahoraise a moins de 18 ans, la DRAJES est en charge des politiques de l'engagement, impliquant la gestion du service civique et du SNU.

Dans la continuité des politiques en matière de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative et enfin des politiques du sport et de développement du sport à Mayotte conduites jusqu'au 31 décembre 2020 par la DJSCS, elle a en charge de poursuivre le déploiement de celles-ci et de travailler au continuum éducatif souhaité par la réforme.

Ainsi de nouvelles actions sont à conduire avec les services du rectorat pour démultiplier l'impact des actions de l'État envers la jeunesse et ses possibilités d'évolution en matière de parcours de formation, de métiers , de projet de vie.

La délégation régionale est composée de 20 agents. Une supervision est assurée par la DRAJES et deux adjoints et les politiques sus mentionnées sont conduites via 3 missions: la mission engagement, la mission jeunesse et vie associative et la mission sport.